



## Vendôme le 30 septembre 2026 Bilatérale avec le Garde des Sceaux

communiqué national   communiqué national   communiqué national   communiqué national



Le mercredi 30 septembre 2026, le SPS-CEA a été convié en bilatérale par le Garde des Sceaux, Gérard Darmanin. Cet échange a permis d'aborder plusieurs dossiers majeurs concernant l'avenir de l'Administration Pénitentiaire, la sécurité des personnels, les effectifs, la reconnaissance indemnitaire et l'évolution des missions.

### ■ Prime spécifique d'installation pour les ultramarins :

En introduction, le SPS-CEA a souhaité remettre en main propre au Garde des Sceaux une copie d'un courrier prochainement adressé au 1<sup>er</sup> Ministre concernant la situation des personnels ultramarins originaires de Polynésie Française, de Wallis-et-Futuna, de Saint-

Pierre-et-Miquelon et de Nouvelle-Calédonie, affectés au Ministère de la Justice, et plus particulièrement au sein de l'Administration Pénitentiaire.

Dans ce courrier, le SPS-CEA demande une concertation interministérielle afin d'examiner les modalités d'extension ou d'adaptation de la prime spécifique d'installation aux personnels ultramarins relevant du Ministère de la Justice, ce, afin de mettre fin à une situation d'inégalité de traitement qui alimente un sentiment d'injustice.

### ■ Deuxième ENAP :

Le SPS-CEA a réaffirmé sa demande d'une 2<sup>ème</sup> ENAP et a demandé au Garde des Sceaux si un arbitrage avait été rendu. Le Ministre nous indique qu'un rapport est attendu pour le 22 octobre. Plusieurs scénarios doivent être étudiés : l'utilité ou pas d'une 2<sup>ème</sup> ENAP, la création de structures annexes, une nouvelle école soit à Agen, Lyon ou dans le quart nord-est de la France.

### ■ Valorisation des téléphones portables saisis :

Le SPS-CEA a interrogé le Ministre sur les suites données quant à sa proposition de valorisation des téléphones portables saisis.

Le Ministre affirme que le cabinet a étudié cette proposition avec grande attention. Il confirme sa faisabilité et le lancement du travail pour sa mise en application. Par ailleurs, il souhaite mettre en place une exploitation pour analyse avant reconditionnement et valorisation.

### ■ Police pénitentiaire :

Le SPS-CEA a rappelé sa ligne directrice au Garde des Sceaux, en l'occurrence, que tous les surveillants doivent devenir des policiers pénitentiaires.

Un rapport devait être remis le 1<sup>er</sup> octobre afin de préciser le périmètre et les contours de la future police pénitentiaire.

Le SPS-CEA a insisté sur le fait que cette évolution des missions devait nécessairement s'accompagner d'une reconnaissance indemnitaire à la hauteur des nouvelles contraintes.

### ■ Revalorisation des primes de nuit, de dimanche, de jours fériés et d'heures supplémentaires :

Le SPS-CEA a réclamé l'ouverture d'une négociation afin d'engager une revalorisation des primes de nuit, de dimanche, de jours fériés et des heures supplémentaires. Celles-ci n'ayant pas été réévaluées depuis de nombreuses années et ce malgré une inflation record.

.../...

Le SPS-CEA a notamment évoqué la création d'une prime de découcher pour les agents ESP.

Le ministre a indiqué avoir pleinement conscience de ces problématiques, il nous précise que la prime de surpopulation vient d'être réévaluée de 100 à 300 euros annuel, qu'il comprend l'importance mais, qu'il est très difficile d'obtenir auprès de Bercy l'augmentation de primes. Le GDS mentionne que toutes les modalités ne sont pas encore arrêtées, et qu'il considère que ces aspects indemnitaires devront être intégrés aux travaux sur la future police pénitentiaire.

#### ■ **Revalorisation salariale des encadrants du CEA :**

**Le SPS-CEA a réitéré sa demande de revalorisation salariale des encadrants du CEA, expliquant qu'il y a urgence à ce sujet, ces agents se sentant abandonnés par leur Administration. Le SPS-CEA a insisté sur le fait que, ce n'est pas une « primette » d'une centaine d'euros qui réglera ce préjudice.**

Le Ministre de la Justice informe que le budget initialement sollicité a été refusé par Bercy. Néanmoins, qu'un travail était actuellement mené autour d'une enveloppe de 7 millions d'euros. Cette enveloppe pourrait permettre d'envisager une prime d'environ 2 000 € bruts par an et par agent. Pour 2027, le ministère travaille sur une hypothèse de 3 500 agents bénéficiaires, alors que d'autres organisations syndicales évoquent environ 2 000 agents !!! Le périmètre définitif reste donc à préciser.

#### ■ **Protocole entre le Ministère de la Justice et le Ministère de l'Intérieur pour les escortes de niveaux 4 et 5 :**

Le SPS-CEA a demandé la mise en place d'un véritable protocole entre le Ministère de la Justice et celui de l'Intérieur concernant la prise en charge des escortes de niveaux 4 et 5. Le SPS-CEA a expliqué que la doctrine d'emploi de 2025 engage l'Administration Pénitentiaire, mais ne s'impose pas aux autres forces de sécurité intérieure. De fait, cela génère des difficultés opérationnelles et peut avoir des conséquences sur la sécurité des personnels.

L'exemple d'une escorte de niveau 5 prise en charge par Police-Secours a notamment été évoqué, alors que la doctrine prévoit l'intervention de forces spécialisées et/ou des ERIS.

Le Garde des Sceaux a précisé que des discussions étaient en cours et qu'il travaillait à l'élaboration d'un accord entre ces deux ministères.

#### ■ **Loi SURE :**

Le SPS-CEA a interrogé le Garde des Sceaux sur les suites apportées à sa demande concernant la **suppression des réductions peines pour les personnes détenues condamnées pour violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique.**

Le Ministre nous indique que plusieurs dispositions de la loi SURE doivent être réécrites afin d'être de nouveau proposées avant la fin de l'année. Cette mesure en fait partie.

#### ■ **Etablissements Spécialisés :**

Le SPS-CEA a demandé au GDS s'il confirmait la création d'un nouvel établissement spécifique à la psychiatrie. Le Ministre confirme qu'effectivement la création d'un établissement psychiatrique sur le modèle de Château-Thierry est envisagé.

#### ■ **Surpopulation carcérale :**

Le SPS-CEA a questionné le Ministre sur les pistes engagées face à la surpopulation carcérale record de créations rapides de places de prisons. Il est confirmé le déploiement de structures modulaires qui devrait débuter à partir du mois de décembre 2026. Le Ministre précise qu'il va annoncer de nouveaux projets de construction.

Cette bilatérale a permis au SPS-CEA de porter directement auprès du Garde des Sceaux plusieurs dossiers essentiels pour les personnels : 2<sup>ème</sup> ENAP, Police Pénitentiaire, reconnaissance indemnitaire, prime d'encadrement, sécurisation des escortes 4 et 5 et réponse à la surpopulation carcérale. Plusieurs annonces doivent concrètement se traduire prochainement. Le SPS-CEA restera particulièrement attentif au calendrier et à la réalisation de ces engagements. Les personnels attendent désormais des actes et des avancées tangibles.

Le 05 octobre 2026